

A. — MOUVEMENT DE LA PRODUCTION

1. — PRODUCTION AGRICOLE

LA CULTURE DES PRIMEURS AU MAROC.

La production des primeurs d'exportation ne date guère au Maroc que de 1922. Depuis lors, le Maroc a nettement affirmé sa vocation fruitière et maraîchère. Il a détaché des missions d'études en Californie, en Espagne, en Italie. Le Gouvernement chérifien a institué un contrôle technique facultatif des fruits et primeurs d'exportation et une marque nationale (dahir du 12 août 1932), il a réglementé de même les expéditions de tomates et de pommes de terre, institué un corps de contrôleurs à cet effet.

*
*
*

Localisation de la culture des primeurs.

La culture des primeurs s'est étendue rapidement à toute la région comprise entre Aïn-Seba et l'embouchure de l'oued Nefifikh, d'une part, et les dunes côtières et la route de Casablanca à Rabat de l'autre, englobant les agglomérations de Beaulieu, Aïn-Seba, Zenata, Fedala.

Les surfaces susceptibles d'être irriguées dans cette région atteignent 4.000 hectares dont 1.800 sont cultivés en primeurs exportables. Il faut ajouter celles de la basse vallée de l'oued Mellah dont le barrage, provisoirement détourné de son but agricole pour contribuer à alimenter Casablanca en eau potable, va être rendu à sa destination première, ce qui livrera à la culture des primeurs 1.500 à 2.000 hectares nouveaux.

La culture des primeurs tend maintenant à se développer vers le Sud, dans la région de Mazagan (Sidi-Ali), sur des terres particulièrement indiquées pour obtenir d'heureux résultats : abondance et qualité des eaux d'irrigation facilement accessibles, absence absolue de gelées, précocité plus avancée (de une à deux semaines) qu'à Casablanca.

La région côtière du Sous actuellement étudiée en vue de la création de bananeraies est susceptible, convenablement équipée, de produire des primeurs aussi précoces que celles des Canaries (trois semaines d'avance sur les produits de Casablanca), et qui trouveront un point d'embarquement suffisamment proche dans le port d'Agadir.

Des essais ont été faits dans l'intérieur, mais outre que la climatologie continentale avec ses extrêmes de température ne convient pas à ce genre de culture (le fait de l'existence de quelques vallées de faible étendue particulièrement abritées n'infirmes pas cette assertion), les produits obtenus à une trop grande distance des ports d'embarquement seront toujours handicapés par la multiplicité des manipulations et les difficultés des transports.

Au Maroc oriental, la région de Berkane produit des fruits et des légumes qui trouvent leur écoulement en partie dans la zone espagnole voisine et pour le surplus en Algérie.

Dans l'ensemble, les superficies affectées aux cultures maraîchères des indigènes sont restées à peu près stationnaires depuis une dizaine d'années, autour de 12.000 hectares. En 1933, celles des Européens couvrent 4.000 hectares dont 2.000 environ spécialisés dans la production des primeurs d'exportation. Les seules cultures de tomates ont occupé 400 hectares en 1932 et 600 en 1933. La préparation des campagnes d'automne 1933 et de

printemps 1934 porte sur une surface de 1.000 hectares (1).

D'après les indications des rôles de l'impôt agricole (tertib), les cultures maraîchères irriguées ou en terre sèche occupaient :

	EUROPÉENS	INDIGÈNES
En 1927	1.171	11.499
1928	1.295	11.833
1929	1.805	10.739
1930	2.300	10.664
1931	3.189	12.750

Production. — L'impossibilité d'évaluer la consommation urbaine des légumes ne permet pas de chiffrer, même approximativement, la production maraîchère du Maroc. En l'estimant à un total pouvant varier de 850.000 à 1 million de quintaux d'une valeur de 85 à 100 millions de francs, l'administration nous semble faire une évaluation plutôt modérée.

Pour les primeurs qui sont écoulées en dehors du pays, les statistiques douanières nous renseignent avec plus de précision, tout au moins en ce qui concerne les quantités expédiées qui, en 1932, ont atteint 250.000 quintaux et une valeur très approximativement évaluée à 30 millions. Sur ces chiffres, les tomates ont figuré pour 80.000 quintaux valant 10 millions.

Un contingent spécial est réservé aux pommes de terre dont les expéditions n'obtiennent la franchise que pendant la période du 1^{er} mars au 31 mai. De 30.000 quintaux en 1932, il a été porté à 45.000 quintaux en 1933. Les exportations se sont élevées à 23.000 quintaux pour 1932 et 29.250 quintaux pour 1933. Nous donnons ci-dessous, pour les fruits et légumes autres que les pommes de terre, les chiffres comparés des contingents de 1932 et 1933 et des exportations réalisées sur ces contingents en faisant observer que la campagne 1933 comprend une saison d'automne qui n'est pas encore révolue et dont les chiffres, relativement peu importants (sauf en ce qui concerne les agrumes), ne peuvent évidemment pas être donnés :

	1932		1933		
	Contingent Quintaux	Exporté Quintaux	Contingent Quintaux	Exporté Quintaux	
1 ^o Fruits :					
Mandarines	6.000	751	8.000		Prochaine saison d'automne
Oranges	20.000	2.400	27.000		
Raisins de table ..	"	"	500		
Pêches, pommes, abricots et divers	300	"	500		
2 ^o Légumes salés et conservés	7.500	"	15.000		
3 ^o Légumes frais..	120.000	95.914	135.000	113.402	
Les légumes frais expédiés se décomposaient comme suit :					
Tomates		66.964		80.049	
Artichauts		7.554		3.871	
Pois		1.398		1.306	
Haricots		15.871		23.225	
Divers		5.127		4.951	
TOTAL.....		95.914		113.402	

(1) En Algérie 10.000 hectares sont cultivés en pommes de terre de primeurs, 3.000 hectares en tomates.

Les chiffres qui précèdent démontrent que les contingents accordés sont bien supérieurs aux besoins actuels en ce qui concerne les fruits et les légumes de conserve, mais la situation peut changer assez rapidement : les plantations d'arbres fruitiers effectuées depuis quatre ou cinq ans vont entrer en période de production dès cette année ; d'autre part, les usines de conserves de légumes dont quelques-unes fonctionnent déjà normalement ne manqueront pas de suivre le développement des cultures de primeurs dont les produits d'arrière-saison n'ont guère d'autre destination rémunératrice que la salaison et la conserve en boîte.

Il a paru intéressant de donner ici la progression des exportations depuis 1920 :

	Pommes de terre en quintaux	Autres légumes en quintaux
1920	0 70	10
1921	20	22
1922	827	595
1923	150	700
1924	234	2.452
1925	385	7.041
1926	169	6.661
1927	82	10.251
1928	4.926	14.689
1929	3.656	23.240
1930	5.840	41.026
1931	17.490	79.647
1932	23.166	105.608
1933	29.250	109.091 (campagne non terminée)

Jusqu'ici les exportations se sont effectuées, pour la presque totalité, sur la métropole qui a reçu :

	Pommes de terre en quintaux	Autres légumes en quintaux
En 1932 ...	23.166	105.608
En 1933 ...	29.186	106.519

Bien que les exportations des colonies sur la France soient encore susceptibles d'un grand développement, puisqu'elles ne représentent guère actuellement que 15 % des importations françaises (150 millions sur 800 millions entrés en France en 1932), le Maroc ne doit pas considérer la métropole comme un débouché unique indéfiniment extensible suivant la progression de la culture marocaine.

Etranger. — Les expéditions directes du Maroc sur l'étranger, encore insignifiantes, se répartissent comme suit :

	1931	1932	1933
	Quintaux	Quintaux	Quintaux
Allemagne	»	529	642
Angleterre	53	»	»
Autriche	»	4	»
Belgique	40	»	»
Etats-Unis	29	132	»
Zone espagnole du Maroc.	1.470	876	4.122

Une partie des réceptions des ports français est réexportée sur l'étranger.

Un essai fait dans les premiers jours de juin, par l'envoi de 9.000 colis de 10 kilos de tomates sur Londres et sur Munich, a donné les résultats suivants :

A Londres, prix obtenu : 4 fr. 76 le kilo ; bénéfice net par kilo : 2 fr. 30 ;

A Munich, prix obtenu : 3 fr. 12 le kilo ; bénéfice net par kilo : 1 fr. 40.

A la même époque, le prix obtenu à Paris était de 2 francs le kilo, laissant un bénéfice de 0 fr. 62.

Des maisons hollandaises auraient fait des ouvertures aux primeuristes marocains, assurant un débouché illimité à leurs productions de pommes de terre nouvelles, en échange de l'engagement d'acheter leurs semences en Hollande.

Le Maroc importe actuellement de France, chaque année, de 10 à 12 millions de kilos de pommes de terre de semence et n'exporte que 3 millions de kilos de pommes de terre nouvelles, le surplus de la récolte étant absorbé sur place. Le marché serait donc très avantageux pour la Hollande.

A signaler le débouché des zones espagnole et internationale de Tanger qui ont reçu ensemble, en 1933, pour plus d'un million de francs de légumes frais. Ces deux zones ont reçu, en outre, d'autres pays près de 9.000 tonnes de pommes de terre dont une grande partie eût été prise dans la zone française si les frontières n'avaient pas été fermées pour raison de défense sanitaire (1).

Il convient de noter qu'en nombre de pays, et en particulier en Angleterre, la tomate est devenue d'un emploi journalier dans l'alimentation, même parmi les classes les plus modestes.

La clientèle des pays scandinaves semble pouvoir aussi nous réserver une part importante dans la fourniture de produits dont la consommation s'accroît chez eux dans des proportions énormes.

Il ne faut pas cependant se dissimuler que nos produits se heurteront à l'étranger à une concurrence acharnée, notamment de l'Espagne et de l'Italie, mais nous avons sur ces deux pays (sauf en ce qui concerne les îles Canaries) le très gros avantage d'une précocité capable de donner à nos produits une avance variant de trois à six semaines.

Situation des cours et marchés.

Les chiffres accusés par les statistiques douanières à cet égard sont conventionnels : les primeuristes ne vendent pas à des prix fixés à l'avance. Ils expédient leurs produits à des commissionnaires qui vendent au mieux à l'arrivée. Les déclarations faites à la douane sont donc arbitraires ; suffisantes pour la fixation d'une taxe d'ailleurs forfaitaire. Enfin les primeurs sont essentiellement périssables, bon nombre de colis arrivent endommagés, parfois même invendables.

En temps normal, la saison de primeurs commence avec les arrivées des produits de serres, toujours très haut cotés : tomates de 9 à 15 francs le kilo, puis viennent les produits de cultures naturelles : en premier lieu, ceux venant des îles Canaries (tomates de 600 à 900 francs), quinze à vingt jours plus tard apparaissent les primeurs marocaines (tomates de 300 à 800 francs, haricots de 500 à 1.000 francs) précédant les envois d'Algérie d'environ quinze jours à trois semaines.

Mais cet ordre de production ne va pas sans empiétements, ainsi que nous allons l'expliquer par l'exemple des trois dernières campagnes :

En 1931, par suite de la gelée survenue au milieu du mois de janvier, les plantations de tomates de la côte marocaine ont été entièrement anéanties. Les plantations ont dû être refaites, ce qui s'est traduit pour la récolte par un retard d'un mois. Paris reçut en un seul jour 1.800.000 kilos de tomates. L'effondrement des cours qui en résulta arrêta les expéditions, les frais de transport n'étant pas même couverts par le produit des ventes.

En 1932, les envois du Maroc se sont heureusement intercalés entre la production des Canaries et celle de l'Algérie, aussi les prix se sont-ils maintenus supérieurs de 1 franc par kilo à la moyenne (4 à 5 fr.).

En 1933, la maturité a été retardée par la persistance des froids. Des envois massifs en ont été la conséquence : Le 18 mai, embarqué : 61.850 colis, soit 620.000 kilos :

33	—	100.000	—	1.000.000	—
24	—	30.800	—	308.000	—
27	—	40.800	—	408.000	—
		233.510	—	2.336.000	—

(1) Les zones espagnole et internationale ont, en outre, reçu 66.569 quintaux de blé tendre, 398.000 quintaux de farine et 210.000 quintaux de semoule représentant ensemble l'équivalent de 1 million de quintaux de blé.

L'influence de ces envois sur les cours n'a pas tardé à se manifester, d'autant plus que les marchandises n'arrivèrent pas en bon état : de 500 à 600 francs les 100 kilos à la date du 15 mai, ils tombaient de 150 à 200 au 1^{er} juin. Encore faut-il ajouter que la période de froid dont a souffert le Maroc a également sévi sur l'Algérie dont les envois ont commencé vers la fin mai avec un mois de retard.

Ajoutons que la situation s'est rétablie depuis, au bénéfice des primeurs algériennes puisque les cours étaient remontés à 400-500 le 10 juin. Ceci indique bien que le dérèglement passager du marché provenait uniquement de l'engorgement né des expéditions massives du Maroc.

Ces énormes chargements qui ont été, bien à tort, célébrés dans la presse locale comme des succès, ont eu pour résultat une perte sèche de plus de 3 millions de francs et ont en outre suscité un mécontentement, assez justifié en somme, chez nos concurrents d'Algérie.

La moyenne des prix pendant la campagne 1933 a atteint 3 francs par kilo pour les tomates et 4 francs pour les haricots. Pour les pommes de terre, le refoulement sur les Halles centrales des récoltes bretonnes a amené une chute des cours qui a abaissé la moyenne pour les produits marocains de 2 francs à 0 fr. 75.

Des essais de semis en ligne sur place pour les tomates, évitant le repiquage des plants, ont déjà donné de bons résultats ; les plants ainsi obtenus échappent à l'action des gelées qui, sur la côte marocaine, se produisent parfois dans la première quinzaine de janvier.

Il est en outre indispensable que le commerce de primeurs dissémine le plus possible ses expéditions en disposant dans les ports de débarquement d'agents chargés de répartir les arrivées sur les grands marchés régionaux afin d'éviter ce qui s'est produit en 1931 : surabondance de primeurs aux Halles centrales amenant l'avisement des cours alors que les marchés de Lyon, Saint-Etienne, Orléans, etc., réclamaient des marchandises.

Question des transports

Bien que de grosses améliorations aient été apportées au Maroc : rapidité des embarquements, augmentation des services pendant la saison des primeurs, il reste beaucoup à faire dans ce domaine spécial où nous sommes distancés de très loin par nos concurrents étrangers.

Nous n'avons même pas encore adopté les chargements par cadres ordinaires qui réduisent au minimum possible les manutentions et les brutalités dont souffrent les colis lorsqu'ils sont manipulés individuellement.

L'usage des cadres isothermes est devenu courant depuis cinq à six mois, pour le transport des moutons abattus, sur les lignes Alger-Marseille et Oran-Marseille. Leur affectation aux fruits et primeurs est encore à l'essai bien que les expériences faites à Alger, vers la même époque que celles récemment tentées à Casablanca (avril-mai 1933), aient donné des résultats très concluants.

Peut-être pourrait-on soutenir que par suite de sa situation géographique qui la place à une vingtaine d'heures de la métropole, par suite aussi de la multiplicité de ses ports d'embarquement de primeurs et de ses services journaliers d'expéditions, l'Algérie n'a pas, pour adopter ce mode coûteux de transport, des motifs aussi pressants que ceux du Maroc dont les champs de production sont à cinq ou six jours des lieux de vente les plus proches.

Les expériences de Casablanca et d'Alger (1) ont établi que les colis enfermés dans des cadres isothermes livrent leur contenu aussi frais qu'au moment de la cueillette, sous réserve de la rigoureuse observation des règles suivantes :

(1) Les cadres à parois isolantes qui ont servi aux expériences présentaient un volume de 7 mètres cubes. Ils reçurent 1.300 kilos de fruits et légumes, ce qui donne avec une charge de 400 kilos de glace un poids total de 2.700 kilos.

1° Les produits doivent subir une prérefrigeration égale pour tous les colis devant remplir le cadre dont tout le contenu doit être maintenu à la même température ;

2° Une ventilation suffisante doit être assurée par la disposition des colis, entre lesquels l'air froid doit circuler ;

3° Recharge en glace des cadres en cours de route.

Les compagnies de navigation auraient aussi un intérêt évident à la généralisation de l'emploi des cadres qui les dispensent de la construction de chambres ou de cales froides, les cadres pouvant être chargés en entrepont des navires. En outre, ils présentent une sérieuse économie de chargement par suite de la simplification des manœuvres.

Le fret, par cadre, des fruits et primeurs s'élèverait actuellement pour les transports :

a) D'Alger-Marseille-Alger, à 0 fr. 67 par kilogramme ;

b) D'Alger aux ports de l'Océan et de la Manche : Bordeaux, Saint-Nazaire, Nantes ou Rouen, à 0 fr. 65 par kilogramme.

Le taux du fret, fixé pour les envois normaux à 220 francs la tonne par les Compagnies Transatlantique et Paquet pour le trajet Casablanca-Marseille ou Casablanca-Bordeaux, a été réduit à 120 francs à partir du 15 juin ; mais les légumes n'ont plus, à partir de cette date, le caractère de primeurs et le rabais n'est d'aucun intérêt pour les primeuristes dont les envois après le 1^{er} juin s'écoulent à des prix avilis.

En dehors des services réguliers de la Compagnie Transatlantique sur Bordeaux, et de la Compagnie Paquet sur Marseille, le transport des primeurs a bénéficié d'un service supplémentaire de la Compagnie Paquet qui a assuré pour la saison le départ de six bateaux de primeurs. Ce service a pu être organisé grâce à une subvention de 150.000 francs versée par le Gouvernement marocain qui, en compensation, a taxé chaque colis de primeurs d'une taxe forfaitaire de 0 fr. 10 (dahir du 11 avril 1933).

La Société anonyme de gérance et d'armement a organisé pour les mois d'avril et de mai 1933 un service régulier hebdomadaire, à titre d'essai, entre Casablanca et Dunkerque, avec un fret réduit à 150 francs la tonne ; ce service a transporté :

Pommes de terre	98 quintaux ;
Tomates	5.688 —
Haricots	166 —
Artichauts	17 —
Carottes	31 —
Courgettes	10 —
Petits pois	5 —

Ces essais ont confirmé l'intérêt que présentait le port de Dunkerque pour l'approvisionnement des marchés du Nord de la France et de la Belgique, mais il semble que les produits transportés aient eu à souffrir du défaut d'aménagement des cargos, défaut particulièrement sensible pour une traversée qui dure en moyenne sept à huit jours.

Frais de culture. — Revient.

Bénéfices du producteur.

Les frais de culture varient approximativement de 6 à 15.000 francs par hectare ; les frais d'emballage et de présentation de 3 à 5 francs par colis, mais on manque d'indications concernant le transport et la vente. Au fret (220 francs la tonne) s'ajoutent les frais d'embarquement et de débarquement (environ 8 à 10 francs par colis).

Si l'on admet un rendement de 1.500 colis de 10 kilos à l'hectare (ce qui pour les tomates par exemple est loin d'être excessif) on obtient les résultats suivants :

	Minimum de frais	Maximum de frais
Frais de culture	6.000	15.000
Frais d'emballage 1.500 colis.	4.500	7.500
— de transports et ventes	12.000	15.000
TOTAL	22.500	37.500

Les prix de vente moyens ayant été en 1933 de 3 francs le kilogramme pour les tomates soit 45.000 francs, l'opération laisse théoriquement au producteur un bénéfice net pouvant aller de 8.000 à 22.000 francs par hectare.

Nous devons à l'obligeance de la coopérative « Maroc-Primeurs » les moyennes ci-après représentant la part nette (déduction faite du transport, de l'emballage, des commissions des vendeurs et de celle de la coopérative, frais de retour de fonds, correspondance etc...) intégralement touchée par les producteurs. Ces moyennes sont établies sur le poids net au départ, elles absorbent donc les déchets et la dessiccation normale en cours de route.

	Campagne 1931-1932	Campagne 1932-1933
Pommes de terre le kilo	1,25	0,60
Tomates	2,20	1,50
Haricots verts	4,60	3,60

Faisant état des rendements minima de 1933, nous établissons que les maraîchers ont touché au moins par hectare :

	Rendement Kilos	Somme nette encaissée Francs
Pour les pommes de terre non irriguées	6.000	3.600
Pour les tomates irriguées..	15.000	22.500
Pour les haricots verts non irrigués	2.500	8.000

Retenons de ces chiffres ceux relatifs aux tomates qui représentent seuls la culture irriguée par les 3 produits envisagés. Nous constatons qu'avec le maximum de frais culturaux, le bénéfice net du maraîcher aura été de francs : 22.500 — 15.000 = 7.500 francs. En 1932 ce bénéfice eût été de : 33.000 — 15.000 = 18.000 francs.

Particularités relatives

à certaines primeurs marocaines.

Tomates. — La période de non-production des tomates en France s'étend du 1^{er} octobre au 1^{er} juillet suivant. Les pays de l'Europe centrale ou septentrionale n'en produisent que sous serres chauffées. Leur consommation est énorme.

Les pays producteurs de tomates sont :

	Epoque de production	Exportation de 1932 en quintaux
Iles Canaries (Espagne).	Octobre à juin	858.000
Hollande (serres chauffées)	Mai à octobre	735.000
Iles anglo-normandes (serres chauffées)	id.	421.000
Italie	id.	269.000
Espagne continentale ..	id.	230.000
Algérie	Mai à juillet } Nov. à fin fév. }	127.000
Maroc	15 avril à juil. } Oct. à fin fév. }	80.000

Malte, l'Égypte et la Syrie exportent aussi des quantités de tomates peu appréciables. Comme l'Algérie, le Maroc a deux saisons de production, l'une d'automne et l'autre de printemps, c'est cette dernière qui est la plus importante. Les semis se font en juillet-août pour la pre-

mière et en octobre-novembre pour la seconde. On repique les plants à raison de 22 à 30.000 pieds à l'hectare.

On ne cultive guère que deux variétés pour l'exportation : les rondes lisses très appréciées et les demi-côtées plus productives mais moins recherchées. Les premières ont donné en 1932-1933 8 à 12 tonnes de produit à l'hectare et les secondes de 10 à 20 tonnes.

Certaines années et sur des cultures soignées des rendements supérieurs à 30 tonnes ont été obtenus. La tomate craint le froid et ne supporte pas la gelée. Les expéditions de la campagne de printemps 1933 se sont réparties comme suit :

	Kilos
I. — France :	
Marseille	4.230.440
Dunkerque	799.370
Bordeaux	2.308.710
Divers	145.770
TOTAL	7.574.290
II. — Etranger :	
Hambourg	64.170
Zone espagnole du Maroc	410.990
TOTAL GÉNÉRAL.....	8.049.450

La France ne consomme pas autant de tomates que les nations voisines. Elle n'importe, en dehors des produits venant de ses colonies, qu'une centaine de milliers de quintaux venant d'Espagne et d'Italie. La tomate de conserve, en boîte ou en flacon, sous forme de fruit entier ou de pulpe, est une ressource importante pour l'Espagne et surtout pour l'Italie. Ce produit inonde l'Afrique du Nord qui aurait tout intérêt à augmenter le nombre de ses usines pour l'emploi de ses tomates d'arrière saison.

L'Algérie exporte annuellement de 100.000 à 130.000 quintaux de tomates d'une valeur de 12 à 15 millions. Les cultures de ce produit couvrent 3.000 hectares donnant une récolte annuelle de 260.000 quintaux. Le Maroc avec ses 600 hectares de tomates est arrivé en 1933 à exporter 80.000 quintaux.

Pommes de terre. — Période de non-production en France : 1^{er} mars à 1^{er} juillet. L'Algérie produit de janvier à juillet et le Maroc de novembre à fin juillet. Les pommes de terre de primeurs sont celles dites nouvelles, récoltées avant leur complète maturité.

Au Maroc, les rendements à l'hectare sont assez faibles (de 30 à 80 quintaux) alors que dans le Nord de la France ils atteignent parfois 400 quintaux ; mais les pommes de terre marocaines ont pour elles leur grande précocité qui les fait apparaître les premières aux Halles centrales.

La faiblesse des rendements était compensée par les hauts prix obtenus, mais depuis l'éviction d'Angleterre des pommes de terre bretonnes, leur reflux a occasionné une chute des cours qui ne semble pas faite pour encourager l'exportation. En 1933, les envois en France ont atteint 30.000 quintaux soit la limite du contingent autorisé à entrer en franchise des droits en France. Ce contingent a été fixé pour la campagne prochaine (1934) à 45.000 quintaux que nos primeuristes auraient voulu voir fixer à 60.000. La baisse ci-dessus signalée nous autorise à penser que le contingent de la prochaine saison ne sera pas couvert.

Le Maroc importe de France les semences de pommes de terre nécessaires tant aux cultures maraîchères destinées à l'alimentation de ses propres marchés que celles de primeurs d'exportation. Les importations à ce titre atteignent douze mille quintaux. En 1933, toute la récolte de pommes de terre nouvelles a été exportée sur la métropole et répartie comme suit :

	Kilogrammes
Marseille	1.275.360
Bordeaux	1.557.570
Dunkerque	25.650
Divers	60.060
Zone espagnole du Maroc	4.290
TOTAL	2.922.930

Il convient de noter que la France reçoit en moyenne 400 à 450.000 quintaux de pommes de terre nouvelles par an provenant principalement d'Algérie (200 à 250.000 quintaux) et d'Espagne (80 à 130.000 quintaux). Les quantités importées représentent une valeur d'environ 40 millions de francs. L'Algérie cultive 10.000 hectares de pommes de terre.

Haricots verts. — La période de non-production va en France du 1^{er} septembre au 1^{er} juin.

En Algérie, deux récoltes : l'une d'automne, peu importante, dont les produits s'expédient du 1^{er} novembre au 15 décembre, l'autre de printemps, du 15 avril à fin mai.

Au Maroc on peut avoir aussi une récolte d'automne, mais la récolte principale de printemps est seule importante. Les rendements à l'hectare sont en moyenne de 3.000 kilos de filets verts. Les envois de la campagne de 1933 ont été exclusivement dirigés sur la France qui a reçu :

	Kilogrammes
Marseille	1.578.200
Bordeaux	689.290
Dunkerque	24.130
Divers	30.910
TOTAL	2.322.530

Le haricot vert est un légume qui présentera beaucoup d'intérêt lorsque l'emploi de cadres isothermiques en assurera l'arrivée en bon état de fraîcheur.

L'Algérie exporte 40.000 quintaux de haricots verts valant 12 millions.

Artichauts — En France, la production normale débute en fin février pour les plantations anciennes revivifiées à la fin de l'été par des arrosages mais les primeurs de Vaucluse, d'Hyères et de Perpignan commencent leurs expéditions dans la seconde quinzaine de novembre.

L'Algérie produit de fin décembre à fin avril ; au Maroc, la récolte s'effectue de novembre à fin mai.

Les produits marocains sont en amélioration depuis que les maraîchers, pour se conformer au goût de la clientèle française, ont adopté la culture des variétés « violet de Provence » et « vert de Laon » très recherchées et de production très précoce. Les envois du Maroc ont tous été effectués sur la France :

	Kilogrammes
Marseille	154.458
Bordeaux	231.980
Dunkerque	80
Divers	460
TOTAL	387.178

Les exportations d'artichauts peuvent recevoir un très grand développement mais ce produit, pas encore assez cultivé, trouve un placement plus rémunérateur

sur les marchés locaux d'alimentation où leurs prix se maintiennent à un taux qui éloigne souvent le consommateur à ressources modestes (fr. : 1,00, 1,25 et 1,50 pièce).

L'Algérie exporte annuellement sur la métropole 80.000 quintaux d'artichauts valant 10 millions.

Petits pois. — La France n'a besoin de pois de primeurs que pendant la période du 1^{er} mars au 15 juin. Elle en reçoit chaque année près de 65.000 quintaux.

Le Maroc lui a envoyé en 1933 :

	Kilogrammes
Par Marseille	84.870
— Bordeaux	44.930
— Divers	840

Soit au total 130.640

quantités manifestement bien inférieures avec possibilités de production et d'écoulement. Les pois marocains sont extrêmement précoces et ils arrivent sur les marchés de décembre à avril, c'est-à-dire bien longtemps avant ceux de l'Algérie dont les envois coïncident avec ceux de Provence et de Vaucluse. On a obtenu au Maroc des rendements moyens de 5 à 6.000 kilos de produits frais à l'hectare.

Divers. — Nous groupons sous cette rubrique tous les produits dont l'exportation n'a porté que sur des quantités peu importantes. Parmi eux il faut signaler comme susceptibles de prendre un développement intéressant :

L'asperge qui fait défaut en France de septembre à mai. Ce produit prospère étonnamment dans les terres légères de la côte marocaine et donne sa récolte depuis le 1^{er} octobre jusqu'à fin juin ; mais il est de conservation délicate et exigerait des transports spéciaux qui ne sont pas encore au point. Exportation en 1932 : 43 quintaux.

Les carottes dont le Maroc envoie annuellement de 100 à 150 quintaux en France. Exportation à développer.

Les courgettes : exportation : 200 à 250 quintaux.

Les fèves fraîches : 40 à 50 quintaux d'expéditions annuelles.

Les oignons : 227 quintaux ; les melons dont le Maroc a expédié 552 quintaux en France en 1933, quelques essais d'exportation de salades ont échoué, ce légume ne supportant pas le transport.

Il y a lieu de remarquer que, en dehors des produits qualifiés primeurs, la France importe de l'étranger, pendant sa propre saison normale de production, des légumes divers pour plus de 150 millions de francs. Les statistiques nous donnent à cet égard les chiffres ci-après :

	ENDIVES ET CHICORÉES		OIGNONS		AUTRES LÉGUMES	
	QUINTAUX	FRANCS	QUINTAUX	FRANCS	QUINTAUX	FRANCS
1932-33	195.970	30.000.000	165.880	16.000.000	320.871	49.000.000
1931-32	273.174	48.000.000	151.965	12.000.000	442.581	63.000.000
1930-31	370.199	38.000.000	43.161	2.000.000	525.001	62.000.000
1929-30	343.540	50.000.000	178.367	11.000.000	555.903	64.000.000
1928-29	379.579	40.000.000	334.468	26.000.000	744.463	86.000.000

Le Maroc pourrait chercher à participer à ces fournitures actuellement faites par l'Espagne et l'Italie.

GRAPHIQUE DES SUPERFICIES ENSEMENCÉES ET DE LA PRODUCTION
POUR LES PRINCIPALES CÉRÉALES MAROCAINES.

